

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU LUNDI 1er JUILLET 2019

Présents : Pierre-Louis Fillet, Jean-Louis Gontier, Marie-Odile Baudrier, Monique Feugier, Françoise Chatelan, Gilles Chazot, Pierre Hustache,

Excusés : Camille Michel, Emmanuel Drogue

Personnel

-Point sur le recrutement de l'ATSEM

Les quatre candidates retenues ont passé l'entretien d'embauche le lundi 1er juillet après-midi en présence d'élus et de la nouvelle enseignante de l'école maternelle Isabelle Benoit. Mme Laurence Drogue a été retenue à l'issue des entretiens. Elle prendra ses fonctions fin août.

-Point sur le futur poste d'agent d'animation

Un poste d'agent d'animation est à prévoir en remplacement de Marie Brochard qui part à la retraite. Des échanges ont eu lieu avec la crèche le lundi 1er juillet pour voir si une mutualisation du futur agent recruté est envisageable.

La campagne de recrutement devrait intervenir mi-juillet pour des entretiens début août.

-Conventionnement avec le CDG 26 pour la mission d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail (ACFI)

Marie-Odile Baudrier a contacté le centre de gestion de la Drôme à ce sujet.

La commune dispose à ce jour d'un document unique datant de 2017 qui n'a pas été validé et doit donc être retravaillé. Suite à ce document il faudra établir un plan d'action qui doit être actualisé chaque année. Une commission avec des élus et les agents de la commune se réunira à la rentrée afin de retravailler les documents et ainsi être en règle vis à vis du centre de gestion. Il n'y auras donc pas besoin de signer une convention avec le Centre de Gestion.

Ecole

-Achat de matériel informatique et de téléphonie.

Le conseil municipal valide l'achat d'un ordinateur portable, d'un lecteur graveur DVD externe, d'un adaptateur de connectique et d'un téléphone sans fil pour l'école maternelle.

Le coût est 706.39€.

Budget

-Subventions association Vercors Ski de Fond pour l'année 2019.

La commune reste dans l'attente du nombre d'enfants de la commune concerné par cette demande de subvention avant de valider le montant à verser. Le conseil municipal avait validé au 1er avril 2019 le versement d'une subvention de 40€ par enfant.

Bâtiments communaux

-Grange Marcon: Attribution de l'accord cadre

La commission a reçu les quatre équipes restées en lice après la première commission du mardi 28 mai.

La commission à l'issue de ces entretiens a souhaité prendre un temps de réflexion pour départager les deux équipes les plus convaincantes. L'une d'elle est sans conteste plus expérimentée mais également plus chère. Après lui en avoir fait la demande celle-ci a revu ses tarifs à la baisse.

Le conseil municipal a donc décidé d'attribuer le marché à l'équipe Rigassi et associés architectes.

-Conditions d'utilisation de la salle du Fouillet:

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide pour le moment que la salle du Fouillet restera gratuite pour l'ensemble de ces utilisateurs.

En revanche, le conseil municipal réexaminera à l'automne, le coût d'utilisation de la salle des fêtes durant les périodes chauffées.

-Entretien des communs des bâtiments du presbytère et de la mairie par les locataires:

Il est convenu qu'il sera ajouté un avenant aux baux des logements des bâtiments du presbytère et de la mairie concernant le nettoyage et l'entretien régulier des espaces communs. Concernant les logements actuellement occupés par la société Hydrophy, ils seront libérés au 31 juillet. Le logement sud pourra être reloué rapidement. Le logement nord devra d'abord être rénové avant d'être reloué.

Eclairage public

-Renforcement du réseau BT à partir du poste Les Orcets

Après avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents la délibération pour le renforcement du réseau aux Orcets. Les travaux sont intégralement à la charge du SDED.

Il n'y aura finalement pas d'enfouissement total du réseau au hameau des Clots étant donné qu'un propriétaire s'y refuse, ne souhaitant pas engager de frais. Il restera donc un poteau et des fils pour desservir la maison concernée.

Urbanisme

-Jean-Louis Guinet: demande de rachat à la commune d'une surface de terrain cadastrée

-Parcelle 424 construction ancienne n'apparaissant pas sur le cadastre

Les élus ont prévu de rencontrer M Guinet le lundi 8 juillet 2019 afin d'avancer sur ces questions. Concernant le rachat du terrain à la commune, M et Mme Guinet sont prêts à payer l'intégralité des frais engendrés.

Voirie

-Travaux aux Chaberts

la commune va demander à l'entreprise Blanc d'établir un devis pour refaire l'enrochement qui s'est effondré.

-Chemins ruraux: entretien, droit d'usage sur le chemin des Clots, intervention de l'éco-garde du PNRV.

-Lors de l'entretien des chemins par "Les Chemins de rencontre" des branches ont été laissées dans certains champs ensemencés. Il faut être vigilant et ne laisser aucun déchet vert après le nettoyage des chemins.

-Le chemin des Ferrières sera à nettoyer.

-Contrairement à ce qui peut être dit, le chemin au niveau de la ferme Ravaud au hameau des Clots n'a jamais été déclassé et appartient donc toujours à la commune.

-Dans le cadre de la fête du Bleu, une randonnée botanique est organisée le mercredi 24 juillet. Il va falloir relancer l'éco garde du parc afin de débroussailler le sentier de La Balme pour que celui-ci soit praticable.

-Au hameau des Orcets, l'éco garde s'est heurté à certains propriétaires concernant le projet de chemin. Marie-Odile Baudrier lui a rappelé qu'elle est l'élue référente pour les chemins de la

commune et qu'il doit s'adresser à elle plutôt que d'aller directement à la rencontre des propriétaires ce qui peut engendrer des complications sur un sujet déjà tendu.

Questions diverses

- Demande d'installation d'un but de football

Le conseil municipal valide l'achat d'une cage de football. Le lieu d'installation n'est pas encore définitivement arrêté.

-Rencontres avec les jeunes de Concordia le jeudi 4 juillet

Les jeunes sont arrivés et sont logés à la Matrassière. Ils participent à des chantiers de jeunesse sur le Vercors dans le cadre des actions de l'association Concordia. La rencontre interculturelle avec les habitants du village aura lieu le jeudi 4 juillet dans le jardin de village à partir de 19h.

L'appentis de la grange Marcon a été sécurisé et l'emplacement pourra donc être utilisé dans le cadre de cette soirée.

-L'entreprise Probinord qui œuvre à la réfection des chaussées s'est installée à la fois au nord et au sud du village, entreposant beaucoup de matériaux et ne respectant pas les promesses faites de tenir propres les lieux de stockage. Le chantier dure également plus longtemps que les délais initialement annoncés.

Les élus vont rencontrer le responsable du chantier le mercredi 3 juillet afin de négocier quelques travaux de rebouchage en différents endroits.

-Non respect des emplacements de parking et non utilisation des toilettes publiques.

Des habitants se plaignent que des personnes se garent hors des parkings prévus causant ainsi de la gêne. Ils remarquent également que des personnes se soulagent en dehors des toilettes publiques car celles-ci ne sont pas suffisamment signalées. La commune va donc acheter des panneaux pour signaler l'emplacement des parkings et des toilettes publiques.

-Résidence d'artistes

Jérôme Aussibal a obtenu un financement du département pour une résidence d'artistes.

Il souhaite sculpter une pierre qu'il installerait aux rochers de Bournillon. Les élus verront sur place avec lui pour définir l'emplacement de la sculpture, et pourquoi pas lui proposer également de la mettre plutôt dans le village.

Station d'épuration de La Martelière

il y a un problème d'eau qui déborde dans les champs au niveau des bassins d'infiltration de la station de La Martelière, la SATESE a été prévenue et doit venir sur place le 12 juillet.

Cimetière

Les bacs débordent et doivent être vidés.

Fin du conseil à 23h15